

Le Comité belge d'Aide aux Réfugiés (C.B.A.R.) recherche un(e) juriste pour son projet détention - contrat à durée indéterminée (Projet financé à partir du 1^{er} janvier 2011 pour une période de 18 mois)

Le Comité belge d'Aide aux Réfugiés (CBAR) est une asbl coupole d'ONG actives dans le domaine de l'accompagnement social et juridique de demandeurs d'asile et de réfugiés. Le CBAR est le partenaire opérationnel du HCR en Belgique pour l'assistance juridique des demandeurs d'asile.

Fonction

En équipe avec un autre juriste, le ou la juriste partagera son temps de travail entre le suivi des procédures d'asile en centres fermés et l'analyse juridique de l'application de l'acquis communautaire en matière d'asile ainsi que des normes internationales relatives à la détention.

- Organiser le suivi des dossiers de demandeur-euses d'asile en détention : visites aux détenus, assistance aux différentes étapes de la procédure, intervention auprès des instances ;
- assurer un soutien juridique actif auprès des avocats et visiteur-euses de centre accrédités pour toutes questions liées au droit d'asile et à la détention administrative;
- participer au suivi de l'actualité juridique et jurisprudentielle et organiser la diffusion via la rédaction de notes juridiques ;
- Produire des analyses juridiques à partir des constats obtenus sur le terrain.

Profil recherché

- Diplôme Universitaire en Droit (h/f) (Licence ou Master en Droit)
- bilingue français-néerlandais et connaissance fonctionnelle de l'anglais
- expérience de minimum 2 ans dans la matière de l'asile et de préférence dans le traitement de dossiers individuels
- haute motivation pour la problématique de l'asile
- connaissance et expérience de la Loi des étrangers de 1980 et des Convention internationales relatives à l'asile et aux droits de l'homme
- capacité de rédaction et d'analyse de textes juridiques
- capacité de travail sur des dossiers urgents
- réactivité et esprit d'initiative

Nous offrons

- Un travail passionnant dans une atmosphère agréable.
- Un contrat d'emploi à temps plein à partir du 1^{er} janvier 2011. Prolongation liée à celle du projet.
- Une rémunération en rapport avec le diplôme et l'expérience professionnelle.

Comment postuler

Envoyer un CV et une lettre de motivation par email à info@cbar-bchv.be avant le 9 décembre 2010.

Pour renseignements : tél. 02/537.82.20 www.cbar-bchv.be